

Lors de sa réunion du 15 décembre 2022, le conseil municipal de Sceaux a approuvé l'adhésion de la ville de Sceaux à la charte d'engagement EcoWatt ainsi qu'au Cerema.



CP - Ville de Sceaux - Transitions, sobriété énergétique... la ville de Sceaux s'engage !
(354166 b.)

📄 TÉLÉCHARGER

Les points clés

- > La ville de Sceaux a adhéré à la charte d'engagement EcoWatt au travers de laquelle elle s'engage à réaliser des actions permettant de réduire la consommation d'électricité et sensibiliser chacun à la sobriété énergétique
- > La ville de Sceaux a adhéré également au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) pour bénéficier de ses études et conseils
- > Ces engagements de la ville de Sceaux soulignent une fois de plus sa détermination à bâtir un avenir durable et à lutter contre le dérèglement climatique

CHARTER D'ENGAGEMENT ECOWATT

Porté par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français RTE et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la charte d'engagement EcoWatt permet aux collectivités et acteurs publics des territoires de s'engager concrètement en faveur de la sobriété énergétique et de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre au travers d'une série d'actions, parmi lesquelles :

- réduire sa consommation d'éclairage, de chauffage et de climatisation ;
- limiter les consommations liées aux appareils électroniques ;
- sensibiliser les agents municipaux à la sobriété et leur permettre de s'engager concrètement ;
- inciter le grand public à maîtriser sa consommation énergétique et adopter les écogestes.

CEREMA

Le Cerema est un établissement public qui intervient auprès de l'État, des collectivités territoriales et des entreprises sur de nombreux sujets. Compte tenu de ses objectifs en matière de transition écologique (plan de sobriété, stratégie bas carbone, plan de

végétalisation, développement des mobilités actives...), la ville de Sceaux a décidé d'adhérer à ce centre d'études pour bénéficier de ses expertises et accéder à une communauté de spécialistes.



 [RETOUR À L'ESPACE PRESSE](#)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :



 [DÉSINSCRIPTION](#)

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS

